

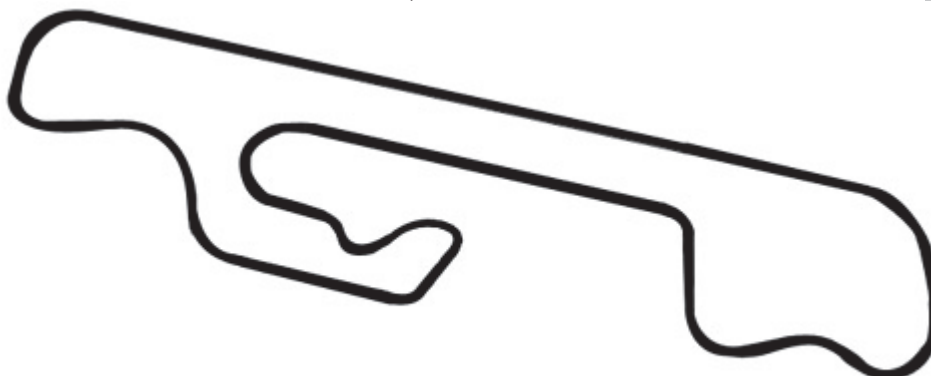
30 mars 2019

Circuit automobile de Fay de Bretagne (44)

INSCRIPTION à la journée du Samedi 30 Mars 2019

Ouverture des portes à 8H30/9H

A retourner à: Jean Pierre LE FEUVRE 30, Coët- Ruel 56250 SULNIAC avant le **16 Mars 2019**



CIRCUIT DE FAY EN BRETAGNE

IMPORTANT UNE INSCRIPTION PAR PILOTE

Nom :Prénom :N° Adhérent :

Adresse :

Téléphone : Mail :

| MARQUE | MODELE | ANNEE | Immatriculation | N° contrat assurance |
|--------|--------|-------|-----------------|----------------------|
| | | | | |

ATTENTION : Manches longues obligatoires pour pilotes et passagers, combinaison pour les monoplaces. Pots d'échappements homologués (**moins de 90 db**). Voitures acceptées : Alpine et Renault fabriquées à Dieppe, Renault sportives, autres voitures suivant acceptation du bureau. En cas d'incident ou d'accident la remise en état des installations et matériels (ex: extincteurs) mis à disposition sera à la charge du pilote. L'ordre d'inscription sera celui de la réception du courrier.

Ouverture de la piste 9H30 à 12H/14H à 17H30.

Tarifs adhérent: Journée complète:

Voitures les plus anciennes, Alpine, Gordini, jusqu'à 1984 : **95 €**

Tarifs adhérent: Journée complète: pour les autres : 105 €

Tarifs non adhérent: Journée complète 135 €

Tarif séance de 15 mn « débutants » à 14 H : 35 €

Je joins un chèque à l'ordre de l'ABC de € **Par pilote**

A réception du courrier de confirmation, l'engagement est définitif et non remboursable. Signature précédée de la mention " lu et approuvé "

ATTENTION : la société d'économie mixte Loire Atlantique Développement [LAD] gestionnaire du circuit automobile de Fay de Bretagne nous a informé de nouvelles conditions d'utilisation plus stricte du circuit retranscrites ci-après :

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire du Circuit, a procédé à l'automne 2018 à des travaux de renforcement de la clôture par la pose d'un double grillage en pied de clôture avec enfouissement d'une partie dans le sol, et ce afin d'empêcher toute nouvelle intrusion d'animaux sauvages [chevreuils, sangliers].

Cette sécurisation doit également être assurée par la fermeture impérative du portail situé à l'entrée du Circuit, tel que stipulé à l'article 4 du Règlement Intérieur. Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette consigne. A cet effet, une fermeture automatique du portail est désormais programmée après une temporisation de 30 secondes. Bien entendu, il est formellement interdit de bloquer le portail en position ouverte, afin de ne pas endommager cet équipement.

Sur ce point, nous vous invitons à vous conformer audit article 4 du Règlement Intérieur :

"En cas de nécessité d'ouverture en continue, compte tenu par exemple d'arrivées successives à différents horaires, l'Organisateur assurera une présence de son personnel au niveau du portail d'entrée, ou bien s'organisera pour regrouper les arrivées à heures fixes."

Nous sommes conscients que cette contrainte peut vous imposer de revoir votre mode de fonctionnement. C'est pourquoi, nous étudions la possibilité d'une ouverture du portail à distance, des boxes et du Bureau de Piste.

En attendant, il convient de bien communiquer vos numéros de téléphones mobiles à vos utilisateurs afin qu'ils puissent vous contacter pour l'ouverture du portail.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler également les **nouvelles consignes de sécurité à respecter par les utilisateurs auto du Circuit, conformément à la réglementation sportive en vigueur, et notamment : casque obligatoire pour toute catégorie de véhicule, RFT (Retenue Frontale de Tête, communément appelée HANS) pour les voitures non homologuées route.**

Gaël ROBERT, Responsable de Piste, se tient à votre disposition sur ce sujet si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Enfin, vous trouverez à votre disposition dans la salle de réunion du bâtiment du Circuit, un cahier vous permettant de nous faire part de vos remarques, observations, suggestions, que vous pouvez également nous transmettre par mail. Nous tâcherons d'y répondre dans les meilleurs délais.

☞ ***Nous faisons donc appels aux bénévoles pour assurer une présence à l'accueil portail sans laquelle cette journée sera perturbée.***

De même, si l'équipement en « Hans » vous pose problème cette année, en sachant que ce sera malheureusement la tendance pour les années à venir sur tous les circuits, n'hésitez pas à me contacter pour étudier toute solution de dérogation auprès de la direction de piste : Pierrick CARADEUX, Président de l'ABC : perso@caradeux-consultants.fr